

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19844 - 76ÈME ANNÉE

Elections départementales à Saint-Paul

Nicole Cadarsi et Jean-Yves Refesse : « domoun i viv en réyoné, èk réyoné po réyoné »

AAvec comme candidats Nicole Cadarsi et Jean-Yves Refesse, et comme remplaçants Lynda Arne et Gary Basile, le Parti communiste sera présent aux élections départementales dans le 3e canton de Saint-Paul.

Ils se présentent comme une équipe de quatre personnes inconnues en politique, avec beaucoup de projets. Ces candidats sont connus pour leur investissement bénévole au service d'associations dans le sport, la culture, la solidarité et le partage : « domoun i viv en réyoné, èk réyoné po réyoné ».

Nicole Cadarsi, Jean-Yves Refesse Lynda Arne et Gary Basile appellent au rassemblement pour un avenir meilleur. C'est une nouvelle preuve de l'engagement de Réunionnais pour faire progresser la justice sociale et l'égalité dans notre pays.

Pour le PCR, ce canton est particulier. C'est en effet ici que fut élu en 1967 un des cinq premiers conseillers généraux du PCR, c'était Evenor Lucas, ancien maire de Saint-Paul chassé par la fraude électorale couverte par le pouvoir en 1958. Aux côtés d'Evenor Lucas, de Bruny Payet et de Jean-Baptiste Ponama élus aussi à Saint-Paul, le PCR comptait en 1967 deux autres conseillers généraux : Paul Vergès et Elie Hoarau élus à Saint-Pierre. Ses succès électoraux étaient dus à un relâchement de la fraude électorale, ils préparaient le retour des communistes aux directions des municipalités de La Possession et

ELECTIONS DEPARTEMENTALES || LES 20 ET 27 JUIN 2021
CANTON 19 (SAINT-PAUL 3)

Alon met ansamn !

NICOLE CADARSI

JEAN-YVES REFESSE

LYNDA ARNE
Remplaçante

GARY BASILE
Remplaçant

PCR NOU VA ARIV O BOUT !

du Port en 1971. Ce fut d'ailleurs à Saint-Paul où le PCR remporta les 3 sièges de conseillers généraux à pourvoir en 1967 que fut organisé cette année-là le second congrès du Parti communiste réunionnais.

Tout comme Johnathan Bima et Cinthya Clain-Gaillac, Nicole Ca-

darsi et Jean-Yves Refesse ont décidé de faire figurer un seul logo sur leurs affiches : celui du Parti communiste réunionnais.

M.M.

Seychelles : fermeture des écoles malgré la vaccination de la majorité de la population

Les Seychelles sont beaucoup plus avancées que La Réunion en termes de vaccination contre la COVID-19 : la majorité de la population a déjà reçu les deux doses de vaccin et l'immunité collective est proche. Malgré cela, le gouvernement a décidé de fermer les écoles et de maintenir le couvre-feu en raison de l'accélération de la circulation du virus dans le pays. Ceci donne une idée de ce qui attend La Réunion où moins de 10 % de la population a reçu seulement la première dose, si les autorités sanitaires décidaient d'appliquer le principe de précaution de la même manière qu'aux Seychelles.

Lors du début de la pandémie de coronavirus, les Seychelles ont appliqué la même décision que Maurice, pays le plus proche de La Réunion, ou la Kanaky-Nouvelle Calédonie, collectivité de la République : fermeture de tous les aéroports. Ceci a permis aux Seychelles d'être quasiment épargnée par l'épidémie de coronavirus l'année dernière. Dans ces conditions, les élections ont pu se dérouler normalement.

Les Seychelles ont ensuite progressivement réouvert le pays aux touristes et ont dû faire face à des cas importés par les nombreux bateaux de pêche qui y déchargent leur marchandise.

Le pays a ensuite lancé une campagne de vaccination précoce dès le mois de janvier. Selon le gouvernement, « plus de 59 600 personnes ont reçu les deux doses de vaccins, soit 85 pour cent de la population ciblée » pour une population de 95.000 habitants. La barre des 70 % considérée comme condition de l'immunité collective se rapproche. Les Seychelles misent en effet sur la vaccination pour que son secteur touristique puisse fonctionner comme avant la pan-

démie.

De nouveaux des restrictions

Malgré tout, le coronavirus circule désormais aux Seychelles, rappelle une conférence de presse du commissaire à la santé publique tenue mardi :

« Depuis la dernière mise à jour du ministère de la Santé, 497 nouveaux cas de COVID-19 ont été enregistrés sur une période de trois jours. Ce sont des échantillons prélevés les 29 et 30 avril et le 1er mai.

Cela porte le nombre cumulé de cas confirmés à 6 373. Plus de 5 000 personnes – 5.277 - se sont rétablies du virus et 28 décès ont été enregistrés.

Il y a actuellement 1.068 cas actifs, parmi lesquels 84 pour cent sont des Seychellois et 16 pour cent sont des étrangers. Quelque 65 pour cent des cas actifs ne sont pas vaccinés ou n'ont reçu qu'une seule dose, tandis que les autres ont pris les deux doses. »

En conséquence, « tous les établissements d'enseignement aux Seychelles ont fermé mardi pour trois semaines, les autorités sanitaires ayant réintroduit des restrictions sociétales pour freiner l'augmentation des transmissions de COVID-19. (...) Les restrictions réintroduites comprennent la fermeture anticipée des magasins, des bars et des casinos, une interdiction des rassemblements de commémoration, des spectacles, des activités sportives de groupe et des conférences.

Les travailleurs non essentiels qui le peuvent sont également encouragés à travailler à domicile. Le couvre-feu de 23 heures restera en vigueur. »

Enseignement pour La Réunion

Ceci souligne que même aux Seychelles qui figure parmi les pays les plus avancés au monde en termes de vaccination contre la COVID-19, le retour à la vie d'avant la pandémie est bien difficile une fois que le virus est entré dans un territoire. En effet, le vaccin ne protège pas des contaminations. Un vacciné est donc tout aussi contagieux qu'une personne qui n'a pas reçu ce médicament. Il s'avère que sur plus de 1.000 cas actifs, plus de 300 ont reçu les deux doses de vaccin et doivent donc au mieux rester confinées chez elle et au pire recevoir des soins à l'hôpital.

Ceci indique donc que malgré le fait que la majorité de la population soit totalement vaccinée, il n'est toujours pas question de retour à la normale.

A La Réunion, le taux de vaccination est bien plus faible qu'aux Seychelles. Au 1er mai, moins de 10 % de la population a reçue une première injection et n'est donc pas correctement protégée. L'objectif est d'atteindre 40 % de la population adulte ayant reçue une première dose d'ici le début du mois de juillet. Cela veut dire qu'il faudra encore du temps pour arriver à la situation des Seychelles sur ce plan. Et si les autorités sanitaires décidaient à La Réunion d'appliquer le principe de précaution de la même manière qu'aux Seychelles, alors les Réunionnais pourraient s'attendre à des fermetures d'école et au maintien des mesures restrictives de liberté pour encore de longs mois.

M.M.

Edito

Vaccins contre la COVID-19 : Washington finit enfin par reconnaître que les communistes ont raison

Le président des Etats-Unis s'est prononcé pour la levée des brevets concernant les vaccins COVID-19. Bien entendu, cette information déclenche de vives protestations de la part des représentants de l'industrie pharmaceutique, d'autant plus qu'elle ouvre une brèche en Occident, là où le pouvoir d'achat est le plus élevé. En effet, la levée des brevets ouvre la voie à la production de copies, et vise à augmenter la diffusion et donc baisser les prix.

Le 19 avril, une déclaration de 40 partis communistes et ouvriers initiée par le Parti communiste de Turquie avait demandé la fin des « soi-disants brevets » sur les vaccins :

« La principale méthode de lutte contre les maladies transmissibles est la vaccination généralisée, rapide et efficace. Malheureusement, le capitalisme du 21^e siècle a été incapable de mettre en œuvre cette formule de base pour une infection mondiale, comme le montre la pandémie COVID-19 »

« Le produit final a été saisi par des monopoles pharmaceutiques sous le nom de propriété intellectuelle, ou soi-disant brevets »

« Nous appelons (...) à l'abolition des droits dits de propriété intellectuelle, à savoir les brevets, sur tous les vaccins COVID-19 et les formulations de traitement utilisés ou en cours de développement, ainsi que les réglementations légales nécessaires à cet effet dans tous les pays ».

Rappelons que la question des vaccins a illustré l'ampleur des inégalités dans le monde, avec une poignée de pays précommandant la majorité des doses fabriquées en Occident. Pour les personnes vivant ailleurs et souhaitant se faire vacciner sans se ruiner, il reste l'initiative COVAX soutenue par les Nations-Unies, et la solidarité de pays comme la Chine qui a livré gratuitement à de nombreux pays des vaccins. L'égoïsme de l'Occident risque de laisser des traces, ce qui compromet la position des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine, l'adversaire déclaré de Washington. Le successeur de Donald Trump lance donc une opération de reconquête de l'opinion en adhérant au point de vue de la Chine qui plaide depuis le début pour la coopération et le partage d'informations dans la lutte contre la COVID-19.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Konf de prèss lo préfè ? La vi lé tro kourte pou mwin anparl azot

Mézami, dann in néstan-zordi sé zédi- méssyé lo profé entouré par inn band lé ossi intéressan ké li i sava pran la parol é mwin pèsonèl mi sava tinde télé pars banna i fatig amwin zot manyèr kozé. Wi san la pa la passyon i pouss azote an avan. Zote pli gran motère sé l'annuire, l'annuire pou zot kor, lannuire pou zorèye lé zot. Défoi, mi di dann mon kère, akoz i mark pa sa dsi in boutte papyé épi i di pa nou : « Pran konéssanss par zot mèm ! »

Antansyon mi di pa zot i fé ékspré, mé pou fère sa bien konmsa, ni diré sa lé dann zote natire. Si i fé in konkour somnifère natirèl rant lo préfè, lo madame Ladoussète, lo madame la réktriss épi dé-troi voyajère d'passaz, mi koné pa kissa va gagné antouléka nou sar dann linsèrtitide boutanboutte konm dann tan shoal téi kour la Rodoute. Sir sé z'antrofète in zistoïr mon papa téi rakonte i arvien dann mon tête :

Dann tan lékours La rodoute papa mon papa, par l'fète lo vyé Viktor, apré an avoir lèv lo koude plizyèr foi la désside fé in paryaz avèk in morisien té la, épi in l'ansien zoffisiyé pou dis fran. Sa té larzan, mé mon gran-père l'avé poin so larzan-la é li di : azot pran lo sink shoal néna lès amwin lo shoal blan, lo sizyèm-la, in sèrtin Vèrdun. Done dépar, toute i démaré é Vèrdun i dékol an dèrnyé. Promyé tour Verdun dèrnyé, dé zyèm tour Verdun dèrnyé. Mon papa Féliks son kère i bate dann son do é li komanss ral-ral dsi palto son papa k'i fé pou réponss : « Ral pad si mwin konmsa ! »

Troizyème tour Verdun i doub inn, i doubè dè, i doubè lo total é kapital épi sé l'arivé Viktor, Féliks, zonn son domi-frèr épi d'ote ankore i antame in danssrone. Apré parlon pé ki soi bien, Viktor i di band paryère : donn mon n'afèr ! Lé zot i done lo dis fran pou pikol in kou ziska lo soir. Mi arète la zourné tèrla néna ankore dé shoz la spassé. Antouléka, la pa mwin zordi i sava ékoute lo préfè é son koteri, mi profère rovoir dsi mon disk dir zistoïr mon papa la rakonte dann tanli lété ankore la anparmi l'moune.

Inkyète pa talère dann télé lo band jakassèr va ropnan kozman banna é konm mi koné azot mwin lé sir la pa zot va kass lokate patte in kanar. Ni artrouv pli d'van, si bondyé na pityé. Mwin téi vé rakonte azot kossa léta lokal la di zordi, mé boudikonte la vi lé tro kourte pou pèrde mon tan konmsa.

Justin